REÇUALA SOUS-PRÉFECTURE LE

1 7 DEC. 2015

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT DE CASTELSARRASIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE QUINZE LE 14 Décembre (14/12/2015)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 08 décembre, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS: M. Jean-Michel HENRYOT, Maire,

Mme Colette ROLLET, Mme Christine HEMERY, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Pierre FONTANIE, **Adjoints**,

Mme Anne-Marie SAURY, Mme Michèle AJELLO DUGUE, Mme Pierrette ESQUIEU, Mme Eliette DELMAS, M. Michel PIRAME, Mme Fabienne MAERTEN, M. Daniel CALVI, Mme Sabine AUGE, M. Jean-Luc GARRIGUES, M. Laurent TAMIETTI, M. Pierre GUILLAMAT, M. Gilles BENECH, Mme Marie CASTRO, Mme Valérie CLARMONT, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, Mme Marie-Claude DULAC, M. Patrice CHARLES, Conseillers Municipaux

ETAIENT REPRESENTES:

M. Jérôme VALETTE (représenté par Madame Muriel VALETTE), Adjoint,

M. Maurice ANDRAL (représenté par Madame Fabienne MAERTEN), Mme Fabienne GASC (représentée par Madame Maïté GARRIGUES), M. Mathieu RICHARD (représenté par Monsieur Laurent TAMIETTI), M. Franck BOUSQUET (représenté par Monsieur Gérard VALLES), Conseillers Municipaux.

ETAIT ABSENT:

M. Aïzen ABOUA, Conseiller Municipal.

Madame Maïté GARRIGUES est nommée secrétaire de séance.

22 - 14 Décembre 2015

BUDGET PRINCIPAL : INVESTISSEMENT, OUVERTURE DE CREDIT ANTICIPEE

POUR L'EXERCICE 2016

Rapporteur: Mme HEMERY.

Vu l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, ASTELSARGASIN - 82

Considérant qu'il y a lieu d'ouvrir par anticipation les crédits sur le budget 2016,

Considérant que le montant des dépenses d'investissement (hors remboursement de la dette) inscrit au BP 2015 est de 3 455 830 € et qu'il est possible d'ouvrir par anticipation des crédits d'investissement à hauteur de 863 958 € ; il est proposé d'ouvrir les crédits suivants :

Chapitre	BP 2015	Montant limite d'ouverture de crédit	Ouverture de crédit			
			Nature	Fonction	Montant	OBJET
20	330 615€	- - 863 958 €	238	822	50 000,00 €	Avance forfaitaire travaux Rue de l'inondation
204	246 100 €		20422	824	20 000,00 €	Subvention OPAH
21	1 622 500 €		2315		300 000,00 €	Travaux Rue de l'Inondation + divers voirie
			21318	020	100 000,00 €	Travaux bâtiments divers
23	1 256 615 €		2031	824	10 000,00€	Etude complémentaire développement urbain sous PPRI
			2188	321	4 000,00 €	Acquisition fonds documentaire bibliothèque
TOTAL GENERAL					484 000,00 €	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 30 voix pour et 2 voix contre (Mme DULAC, M. CHARLES),

ACCEPTE les ouvertures de crédits proposés,

AUTORISE Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses proposées,

DIT que les crédits seront repris au budget primitif 2016 lors de son adoption.

Pour copie conforme

Le Maire,

Moissac le 17 décembre 2015

REÇU A LA
SOUS-PRÉFECTURE LE
1 7 DEC. 2015

CASTELEARMASIN - 82

ean-Michel HENRYOT

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter

De la transmission en préfecture le :

De sa publication et/ou notification le :